

PRESENTS

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 mai à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M. CAVEL Olivier, Maire.

Présents :

CAVEL Oliver	X	FOUCHART Sandrine	X
FOURNIER Laurent	X	LAHEMADE Mathieu	X
LAMBOT Nicolas	X	GABALLO Sylvain	X
CHIGNOLA Jérôme	X	DUFOUR Alexandre	X
DURAND Marion	X		
TREMLET Ingrid	X		
PICAULT Delphine	X		
LAFOND Séverine	X		

Madame LAFOND Séverine, Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. **Décision modificative**
2. **Choix entreprise pour remise en état du terrain de foot**



1. DELIBERATION N° **Décision modificative**

Modification du budget 2024 – complément d'investissement pour donner suite à des oublis et des erreurs d'inscription HT alors que TTC à inscrire. Ces ajouts ne concerneront que les dépenses réelles de 2024.

Vote de la délibération :

Vote pour : 11 / Vote contre : / Abstention : / Excusés :

2. DELIBERATION N° **Terrain de foot – remise en état du terrain**

O. CAVEL présente le projet d'engazonnement du terrain de foot. Sur le principe, le conseil est d'accord pour remettre en état le terrain pour le lancement de la nouvelle association mais à un coût raisonnable pour une prestation de bonne qualité.

3 devis : 2352€ TTC / 5208 € TTC + 2300 € / 6888 € TTC + 2300 € / société IDVERDE
Société Edi vert sport : 5358 €
Mr NODIN : 1000 €

La proposition de la société ID VERDE est retenue pour 2 352 € car le rapport qualité/prix est correct.

O. CAVEL indique que de manière ponctuelle lors des fortes pluies qu'il faudra être vigilant à ne pas abimer les parties où se trouvent les buts en le protégeant par exemple par de la rubalise. A. DUFOUR & J. CHIGNOLA s'accordent à dire qu'il ne faut pas interdire l'accès aux enfants.

Vote de la délibération :

Vote pour : 10 / Vote contre : - / Abstention : 1 / Excusés :-

Le Maire,
Olivier CAVEL